BOOK REVIEWS – REVUE DES LIVRES

Fondements de l'Economie de Traité au Sénégal (La Surexploitation d'une Colonie de 1880 à 1960) — de Bernard Founou-Tchuigoua, Editions Silex 1981, Paris — 173 pages.

Critique de M. L. GAKOU*

Le livre de Bernard Founou s'ouvre sur une préface de Samir Amin. Dans cette préface Amin précise la préoccupation qui est l'objet de l'ouvrage à savoir reexaminer le phénomène de l'exploitation capitaliste qui ne devrait pas être limité aux seules formes classiques opposant l'ouvrier vendeur de sa force de travail au capitaliste détenteur des moyens de production et acheteurs de cette force. Samir cherche à montrer brièvement que même dans le cadre de la production paysanne, l'encadrement politique administratif et technique entraîne une vente de force de travail voilée par une vente de produits. Ensuite Amin pose le problème de la crise de l'agriculture que personne ne peut nier concernant l'Afrique. Il montre que la révolution verte qui est proposée comme remède l'est «dans un système global déjà dominé par l'industrie». Ainsi pose-t-il la question de savoir quelle entité socio-économique dominera cette intégration agro-industrielle. De son point de vue la position classique du capitalisme serait d'assumer cette domination par l'agro-business. Cela aurait pour conséquence une plus sûre exploitation de la paysannerie du Tiers-Monde par les monopoles et une plus grande dépendance.

La seconde solution qu'il entrevoit serait de soumettre l'agriculture à l'état afin de prélever le surtravail paysan au profit de l'industrialisation.

La troisième solution consisterait à étendre le contrôle paysan sur les industries se situant en amont et en aval de l'agriculture.

Enfin la préface se termine par la mise en relief de certains aspects de l'exploitation paysanne qui ne seraient pas examinés dans l'ouvrage, notamment le travail domestique effectué par le paysan et particulièrement la paysanne pour la reproduction de la famille.

^{*} Stratégie pour le Future de l'Afrique, UNITAR, BP. 3501, Dakar.

Le livre de Bernard Founou comprend une brève introduction où

l'auteur définit son objectif en trois parties.

Dans l'introduction, il précise que le projet visé dans le cadre de cette étude n'est pas de faire une monographie de l'économie sénégalaise mais de contribuer à un approfondissement des connaissances que l'on a de l'économie de traite et des mécanismes d'exploitation qui lui sont liés. L'axe de travail est la production d'arachide mais la mesure de la plusvalue prélevée est effectuée à travers la production d'arachide et la transformation de l'arachide en huile.

La période d'étude se situe entre 1880 et 1960 pour la raison que cette période correspond à celle des plus grands bouleversements subis au Sénégal. Enfin dans cette introduction il est précisé que les informations sont tirées des documents d'archives, des enquêtes sur le terrain et des entretiens avec des témoins.

Après cette introduction qui est essentielle — bien que brève — parce que l'auteur y précise ses objectifs il aborde dans la première partie le problème de l'insertion du Sénégal dans la division internationale inégale du travail.

- Cette première partie est consacrée à l'analyse des intérêts poursuivis par la France en soumettant le Sénégal au système colonial. Ces intérêts correspondaient :
 - «1. à la satisfaction des besoins généraux en huile alimentaire bon marché».
 - «2. à la valorisation de l'arachide au Sénégal dans le cadre du pacte colonial».

Dans le premier chapître Bernard Founou montre par des données bien fournies que les besoins de la France en huiles alimentaires étaient réelles et pressantes au cours de la période étudiée et particulièrement de la fin du 19ème siècle à la période d'après-guerre (la deuxième). C'est ainsi que la culture des oléagineux fut rendue obligatoire à cette époque aussi bien en France que dans les colonies.

En Afrique et plus particulièrement au Sénégal la politique de développement des oléagineux a consisté à substituer l'arachide aux huiles traditionnelles locales. L'auteur insiste à juste raison sur le rôle essentiel du Sénégal dans la fourniture de la France en arachide en considérant l'ensemble de l'A.O.F.

En effet sur 149.000 tonnes d'arachides exportées par l'A.O.F. en 1909-1913, le Sénégal contribuait pour 144.000 tonnes. Jusqu'à la veille des indépendances la part du Sénégal restait déterminante. En 1957 sur 357.000 tonnes exportées le Sénégal contribuait pour 276.000. Cinq ans plus tard la France exportait du Sénégal 84 % de sa consommation d'huile». Ainsi est mis en relief toute l'importance à accorder aux rapports entre la paysannerie sénégalaise et l'économie française.

Ce premier chapître se termine en montrant que l'huile d'arachide s'était généralisée comme huile de table dans toute l'Europe Occidentale d'où l'intérêt attaché au développement de la production d'arachide avec de

plus en plus l'Afrique Occidentale comme source essentielle.

Le chapître II de la première partie porte sur «la valorisation de l'arachide du Sénégal dans le cadre du pacte colonial».

Le pacte colonial est défini comme l'ensemble des dispositions tendant à maintenir l'extraversion de la périphérie. Son objectif essentiel est perçu comme étant la lutte contre le chômage au centre et sa conséquence logique est le refus par le centre de l'industrialisation de la périphérie.

Ainsi il faudra attendre 1945 pour que le Sénégal ait le droit de triturer sur place ses arachides et mener «dix ans de bataille encore pour que la trituration soit entièrement faite sur place quoique dans le cadre de la dépendance technologique et commerciale».

Par ailleurs au moment des indépendances, la production d'huile reste le seul débouché des arachides aussi bien dans les colonies anglaises que françaises alors qu'un pays comme le Sénégal aurait pu se suffire en consommation de savon, voire en être exportateur en orientant une partie de sa production d'arachide vers la transformation en savon et mettre fin à ses importations coûteuses dans ce domaine.

Pour cette première partie, ce qui frappe le lecteur c'est la quantité d'informations historiques rassemblées par l'auteur et minutieusement analysées. Cela fait du livre un véritable document de travail pour chercheurs et autres universitaires.

La deuxième partie du livre plus théorique est consacrée à «la surexploitation des hommes». Dans cette partie sont étudiés les points suivants :

- 1. «Les rapports sociaux de production dans le Bassin arachidier »,
- 2. «la plus-value dégagée»,
- 3. «le procès de minimisation de la rémunération de la force de travail».

Dans le premier chapître les différentes formes sous lesquelles les rapports de production ont existé, sont examinées depuis la période précoloniale vers le 13e siècle pour en arriver à une tentative de compréhension de l'impact du système colonial sur ces rapports et leurs conséquences sur la paysannerie.

Pendant la période précoloniale, si les redevances versées à ceux qui contrôlaient l'accès à la terre avaient un caractère symbolique, sous le lamanat, qui atteint son apogée au 13e siècle, ces redevances prendront un autre caractère aux époques suivantes où l'on verra apparaître des modes de production qui ne sont en fait pas clairement définis. Dans ce passage du livre on note la difficulté à définir ces modes de production, esclavagiste ou de type féodal? La seule donnée sûre est que le surplus était accaparé souvent non sans violence par les maîtres.

Avec l'apparition du système colonial l'auteur note «la pénétration du capital à la campagne» dont l'une des conséquences au moins est l'apparition d'une «faim de la terre». Ici ce qui est le plus intéressant sur le plan théorique c'est l'ensemble des observations qui amènent l'auteur à dire que le petit paysan est en fait transformé en prolétaire quand bien à même «les rapports capitalistes spécifiques étaient pratiquement inexistants».

D'abord la rareté du salariat et la prédominance de la petite paysannerie sont constatées.

Mais l'utilisation des intrants et l'affectation de la terre entre arachide et culture vivrière déterminée en dernier ressort par les besoins de la France et conduisant à une spécialisation du paysan en producteur d'arachide font de celui-ci un prolétaire de fait produisant de la plus value. Il faut dire que la démonstration faite ici aussi bien d'ailleurs que dans la

préface présentée par Samir Amin laissent quelque peu sur sa faim.

Il est vrai que le capital extorque un surtravail important au petit paysan, mais il n'est pas démontré que ce surtravail est conceptuellement de la même nature que la plus-value et que le petit paysan peut être de fait confondu avec le prolétaire qui n'a exclusivement que sa force de travail à vendre. Notamment il n'est pas démontré que si ses conditions d'existence se dégradaient du fait de la production d'arachide et de l'utilisation des intrants le paysan ne puisse changer ses conditions de production en renonçant aux intrants et en modifiant l'affectation de la terre en faveur des cultures vivrières, toutes choses qui entraîneraient son dégagement partiel du système capitaliste. Et force est de constater que cette autonomie relative qu'a le petit paysan, le prolétaire ne l'a pas. Aussi les arguments apportés dans le livre paraissent insuffisants pour pouvoir confondre même de fait le petit paysan et le prolétaire.

Il faudra vraiment se référer à une étude du même auteur parue dans la pensée d'août—septembre, 1974 étude à laquelle l'auteur renvoie, pour voir les arguments mieux développés. Dans cette étude intitulée «Marché réel et marché formel de la force de travail» l'auteur précise les conditions pour que le paysan puisse être considéré comme un producteur de

plus-value.

1. «Economiquement le producteur doit avoir perdu la capacité d'affecter les moyens de production»,

2. «il doit être lié par contrat à une fraction de capital...».

Effectivement ces conditons rappellent celles des zones encadrées où le paysan se voit alloué une parcelle de terre, est tenu d'utiliser certains moyens de production, est obligé de pratiquer une culture déterminée en respectant un calendrier agricole etc... Cet ensemble de conditions font du paysan un pur et simple vendeur de force de travail puisqu'il ne dispose que de celle-là, l'ensemble du procès de production lui échappant totalement.

Les rapports entre marabout et talibés sont examinés et rapprochés au prélèvement de la rente foncière, les marabouts jouant les rôles d'alliés subordonnés dans le système d'exploitation des paysans par le

capital.

Dans le deuxième chapître, l'auteur propose une méthode de calcul de la plus-value dégagée. Il considère pour cela que la différence entre le prix de gros de l'huile d'arachide en France et le prix au producteur représente le mieux la plus-value. Des graphes et des données chiffrées illustrent abondamment cette partie.

Dans le chapître III de la deuxième partie B. Founou aborde le «Processus de minimisation de la rémunération de la force de travail».

Il explique comment la surexploitation qui en découle suppose que le producteur ne se reproduise pas normalement soit de façon absolue soit de façon relative. Le rôle de l'autoconsommation apparaît comme essentiel dans le phénomène de surexploitation de la force de travail du prolétariat de fait. La thèse centrale est que le salaire de fait ne permet pas l'acquisition de tous les biens dont le producteur a besoin pour se reproduire normalement.

Le Capital cherche à faire en sorte que la paysannerie pourvoit elle-même à sa subsistance alors que la production de cette subsistance (cultures vivrières) a tendance à baisser sensiblement au profit des produits agricoles (arachides) offerts sur le marché capitaliste à des conditions de

prix dérisoires pour les producteurs.

Ensuite pour exploiter la surexploitation du manœuvre sénégalais travaillant dans les huileries, l'auteur compare son salaire au SMIG en France et constate des écarts extrêmement importants qui ne peuvent pas être justifiés par des différences de productivités proportionnelles. Ce phénomène de surexploitation se généralise même aux ouvriers qualifiés et spécialisés sénégalais dont les salaires sont nettement plus bas que ceux des manœuvres français du niveau du SMIG. Pour maintenir ce bas niveau des salaires et assurer l'approvisionnement en vivres des ouvriers et autres salariés urbains, la solution adoptée par le système colonial est «l'importation massive de riz à bon marché de l'Indochine» conduisant à la surexploitation des riziculteurs indochinois.

Des données bien fournies et très utiles sur les productions, les rendements comparés, les conditions des importations etc, achèvent ce chapître d'une grande richesse.

La troisième partie du livre est consacrée aux conséquences d'une

exploitation irrationnelle de la nature.

Alors que le modèle intensif d'exploitation des terres pratiqué chez les sérères avant même le système colonial pouvait être étendu de façon à éviter une dégradation rapide des sols, le modèle colonial optera pour l'agriculture extensive de façon à minimiser les investissements en capital.

Cette partie aussi est suffisamment illustrée par des tableaux et des graphiques pour que l'on se fasse une idée claire de la manière dont l'économie coloniale était peu soucieuse de préserver le capital naturel comme il l'était vis-à-vis du capital humain.

En définitive le livre de B. Founou est très riche en informations, données, illustrations et certains problèmes théoriques sont sérieusement posés même s'ils n'ont parfois pas été très approfondis. Aussi l'ouvrage peut-il servir chercheurs, universitaires et personnes désireux de bien s'imprégner de la nature de l'économie de traite. En prenant l'exemple de l'une des premières colonies d'Afrique dont il a étudié en profondeur l'économie. il a apporté une importante contribution à la connaissance des structures de l'économie de traite.